

Rapport public Parcoursup session 2020

IRTESS - D.E Educateur Technique Spécialisé (23714)

Les données de la procédure

| Formation d'affectation | Jury | Groupe | Nombre de places proposées | Nombre de vœux confirmés | Nombre de propositions d'admission | Rang du dernier admis |
|---|-----------------|--------------------|----------------------------|--------------------------|------------------------------------|-----------------------|
| IRTESS - D.E Educateur Technique Spécialisé (23714) | Jury par défaut | Tous les candidats | 8 | 35 | 20 | 22 |

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Disposer de qualités humaines, d'empathie, de bienveillance et d'écoute

Ces qualités humaines sont essentielles dans toutes les filières ouvrant aux métiers du travail social.

Montrer une capacité à gérer ses émotions et son stress face à des situations humaines difficiles ou complexes et à développer la maîtrise de soi

Les filières de formation en travail social préparent à des métiers caractérisés par l'accompagnement socio-éducatif et psychologique de personnes en situation de fragilité (jeunes, enfants, personnes en situation de handicap, personnes présentant un traumatisme, ...).

Cet attendu marque ainsi l'importance, pour les filières de formation en travail social, que le candidat puisse analyser et comprendre les situations humaines auxquelles il est confronté en réussissant à maîtriser ses propres émotions.

Montrer un intérêt pour les questions sociales et une ouverture au monde

Cet attendu marque l'importance, pour les filières de formation en travail social, que le candidat ait un niveau minimum de curiosité pour la société et le monde qui l'entoure. Ces formations pluridisciplinaires ne peuvent être envisagées indépendamment des réalités humaines, sociales et culturelles qui caractérisent notre société.

Montrer un intérêt pour les questions d'apprentissage et d'éducation

Les filières du travail social supposent un intérêt pour l'étude des processus d'apprentissage et des problématiques d'éducation et de formation.

Manifester de la curiosité et de l'intérêt pour l'engagement et la prise de responsabilités dans des projets collectifs

Le domaine professionnel auquel préparent les formations en travail social renvoie en effet à l'accompagnement social-éducatif des personnes pour lesquelles le professionnel est responsable et garant de l'éthique professionnelle et des valeurs qui y sont attachées.

Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et travailler seul et en équipe

Cet attendu marque l'importance pour les formations de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. La capacité à travailler en équipe est donc importante pour ces formations.

Savoir mobiliser des compétences d'expression orale et écrite

Cet attendu marque l'importance, pour le travail social, de la mobilisation de compétences d'expression orale et écrite, par le candidat. D'une part, les compétences développées en travail social nécessitent des qualités d'expression orale pour accompagner les personnes concernées ; d'autre part, elles impliquent par exemple la rédaction de courriers, de rapports...

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

La formation d'Éducateur Technique Spécialisé, d'une durée de 3 ans, alterne des périodes de formation théorique en centre de formation et des périodes de formation sur le terrain. Elle est composée de 1200H de formation théorique et de 2380H de formation pratique réparties sur les 3 années de formation.

Formation théorique : Le référentiel de formation est constitué de 4 domaines de formation :

- Domaine de formation 1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé
- Domaine de formation 2 : Conception et conduite d'un projet éducatif et technique spécialisé
- Domaine de formation 3 : Communication professionnelle
- Domaine de formation 4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

Chaque domaine de formation est décomposé en Unités d'Enseignement, dont la validation atteste de la progression de l'étudiant tout au long de la formation.

Les périodes de formation pratique participent au même titre que la formation théorique à l'apprentissage de l'exercice du métier. Elles sont effectuées sous la conduite d'un référent professionnel.

Pour en savoir plus : www.irtess.fr/ETS

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Art. D. 451-28-5. - Décret no 2018-734 du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes du travail social : L'admission dans la formation est prononcée par le chef ou le directeur d'établissement après avis de la commission d'admission. Cette commission prend en compte les éléments figurant dans le dossier de candidature complété par un entretien destiné à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession.

MODALITÉS D'APPRÉCIATION ET DE NOTATION en 2 phases

• 1^{ère} Phase : Étude du dossier de candidature

Chaque dossier fera l'objet d'une étude par l'équipe pédagogique basée sur des critères définis et des indicateurs. 4 critères (quantitatifs et qualitatifs) permettront l'étude du dossier des candidats avant la phase 2. Cette 1^{ère} phase fait l'objet d'un enregistrement via une grille d'évaluation.

Étude globale des documents constituant le dossier- 1 note/20 (coef.1)

Cette étude mettra l'accent sur les documents suivants :

- Le projet de formation motivé;
- Les activités et centre d'intérêts et/ou CV pour les apprentis;
- Le parcours de formation du candidat (Moyenne du BAC ou moyenne du BAC de français);
- Bulletins et appréciations générales;
- Fiche avenir ou fiche de réorientation.

• 2^{ème} Phase : Étude précise des éléments suivants-1 note/20 (coef.4) **en 2020 en remplacement de l'entretien oral, dû à la crise sanitaire COVID-19**

Cette étude portera précisément sur ces deux documents:

- Activités et centre d'intérêts et/ou CV pour les apprentis;
- Projet de formation motivé.

Cette épreuve est notée /20 à partir de 4 items. Toute note inférieure à la moyenne à l'un des items est éliminatoire.

• 2^{ème} Phase **Hors condition particulières de 2020** : Entretien individuel oral

Le candidat est convoqué à un entretien individuel oral conduit par un professionnel et/ou un formateur dans le champ du travail social.

Préalablement à l'entretien, chaque candidat aura complété un document qui servira de support à l'oral.

L'entretien individuel oral, d'une durée de 30 minutes, a pour but d'apprécier l'aptitude et la motivation des candidats à l'exercice de la profession, au regard de la spécificité du public et du contexte de l'intervention.

L'entretien individuel oral sera noté de 0 à 20 sur la base d'une grille d'entretien.

Toute note inférieure à 10 sur 20 à l'un des 6 items d'évaluation suivant est éliminatoire :

- Construction de la motivation;
- Intérêt pour les questions sociales et/ou participation à la vie sociale;
- Capacités relationnelles au moment de l'entretien;
- Capacité d'expression et d'élaboration de la pensée;
- Capacité à se projeter dans la formation théorique et pratique;
- Image de la profession.

Les candidats admis sont classés en fonction de la note obtenue à l'entretien et à l'étude de dossier.

DÉCISION D'ADMISSION

Les résultats sont examinés par la commission d'admission et d'examen des vœux. Pour être admis, la note doit être égale ou supérieure à 10/20. La note d'admission est calculée ainsi:

La note de la 1^{ère} phase/20 (coef.1) + la note de la 2^{ème} phase/20 (coef.4).

Les candidats admis sont classés sur la base de leur note par ordre décroissant.

Les candidats arrivant ex-aequo, sont départagés selon les notes aux différents items dans un ordre prédéfini par la Commission d'Examen des

Vœux.

À l'issue de cette phase d'admission, la commission d'admission et d'examen des vœux examine les résultats et dresse pour la filière de formation une liste principale des candidats admis et une liste complémentaire.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Pour un même candidat chaque dossier est examiné par inscription et donnera lieu à une note par dossier. Pour les apprentis qui se sont inscrits également en formation initiale, un seul dossier sera examiné et une seule note sera posée.

Conseil aux candidats :

- Effectuer un stage d'observation pour confirmer son idée du métier ;
- Venir aux portes ouvertes pour pouvoir rencontrer des étudiants, rencontrer les professionnels, faire les salons étudiants, etc ... ;
- Engagement citoyen (associatifs, culturels, bénévoles, service civique, ...) ;
- Il est donc recommandé de compléter soigneusement les rubriques « Activités et centres d'intérêt » et « Projet de formation motivé » afin que la Commission d'examen des vœux puisse apprécier les éléments suivants :
 - La construction de votre motivation
 - Votre intérêt pour les questions sociales et/ou votre participation à la vie sociale
 - Vos capacités à vous projeter dans la formation - Votre représentation du métier
- Bien détailler les parties « activités centre d'intérêts », et le « projet de formation motivé » et utiliser tous les champs disponibles ;
- Veillez à l'orthographe dans votre projet de formation motivé et à l'argumentaire.

Légende du tableau synoptique suivant :

Phase 1 : Étude dossier

- Activités et centre d'intérêts et/ou Curriculum Vitae
- Moyenne du BAC ou moyenne du BAC de français
- Fiche avenir ou fiche de réorientation, Si Fiche absente : Bulletins et appréciations générales
- Projet de formation motivé

Phase 2 : Entretien Oral

- Construction de la motivation
- Intérêt pour les questions sociales et/ou participation à la vie sociale
- Capacités relationnelles au moment de l'entretien
- Capacité d'expression et d'élaboration de la pensée
- Capacité à se projeter dans la formation théorique et pratique
- Image de la profession

Signification des critères d'importance :

- Complémentaire = pas applicable à tous les candidats
- Très important / Important = applicable à tous les candidats
- Essentiel = éliminatoire si < 10/20

Tableau Synoptique

| Champs d'évaluation | Rappel des critères généraux | Critères retenus par la commission d'examen des vœux | Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères | Degré d'importance des critères |
|---|---|--|--|---------------------------------|
| Résultat académique | Phase 1 : Étude dossier : Moyenne du BAC ou moyenne du BAC de français | Moyenne du BAC ou moyenne du BAC de français | Notes du BAC ou Notes du BAC de français | Complémentaire |
| Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire | Phase 1 : Étude dossier : Cohérence du projet de formation avec les commentaires du professeur principal et/ou du directeur | Cohérence du projet de formation avec les commentaires du professeur principal et/ou du directeur | Fiche avenir ou fiche de réorientation, Si Fiche absente : Bulletins et appréciations générales | Complémentaire |
| | Phase 1 : Étude dossier : Méthode de travail, Autonomie, Capacité à s'investir, Engagement esprit d'initiative, Efforts | Méthode de travail, Autonomie, Capacité à s'investir, Engagement esprit d'initiative, Efforts | Fiche avenir ou fiche de réorientation, Si Fiche absente : Bulletins et appréciations générales | Complémentaire |
| | Phase 2 : Entretien Oral : Capacités d'expression orale | Capacités d'expression orale | Structuration de la pensée. Vocabulaire, syntaxe, élocution. | Essentiel |
| Savoir-être | Phase 2 : Entretien Oral : Capacités relationnelles au moment de l'entretien | Capacités relationnelles au moment de l'entretien | Écoute de l'autre, prise en compte des remarques. Esprit critique, argumentation du propos. | Essentiel |
| Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet | Phase 1 : Étude dossier : Énoncé clair du projet, Argumentation du choix du métier, Structure de l'écrit (forme), Expression, motivations apparentes, réalisme du projet | Énoncé clair du projet, Argumentation du choix du métier, Structure de l'écrit (forme), Expression, motivations apparentes, réalisme du projet | Projet de formation motivé | Très important |

| | | | | |
|---|--|---|--|-----------|
| | Phase 2 : Entretien Oral : Construction de la motivation | Construction de la motivation | Capacité à analyser son parcours scolaire, professionnel et/ou personnel. Expression de ses besoins et de ses attentes. | Essentiel |
| | Phase 2 : Entretien Oral : Intérêt pour les questions sociales et/ou participation à la vie sociale | Intérêt pour les questions sociales et/ou participation à la vie sociale | Intérêt pour la vie sociale et culturelle. Intérêt pour les questions sociales. Participe à l'élaboration ou à la réalisation d'un projet. | Essentiel |
| | Phase 2 : Entretien Oral : Capacité à se projeter dans la formation | Capacité à se projeter dans la formation | Position d'apprenant. Prise en compte des contraintes de l'alternance. | Essentiel |
| | Phase 2 : Entretien Oral : Image de la profession | Image de la profession | Représentation de la relation avec le public. Représentation de la relation dans un environnement de travail (collègues, hiérarchie, institution). Représentation du métier. | Essentiel |
| Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires | Phase 1 : Étude dossier : Expérience professionnelle, compétences, diplômes ou formation en rapport avec le projet (stages, contrats ou bénévolat dans le milieu associatif, médico-social, éducatif, service civique etc.) | Expérience professionnelle, compétences, diplômes ou formation en rapport avec le projet (stages, contrats ou bénévolat dans le milieu associatif, médico-social, éducatif, service civique etc.) | Activités et centre d'intérêts et/ou Curriculum Vitae | Important |
| | Phase 1 : Étude dossier : Autres expériences ayant développé des compétences sociales (travail en équipe, adaptabilité, relationnelles...) | Autres expériences ayant développé des compétences sociales (travail en équipe, adaptabilité, relationnelles...) | Activités et centre d'intérêts et/ou Curriculum Vitae | Important |

Signature :

Philippe ROPERS,
Directeur de l'établissement IRTESS